



POSITIONS ADOPTÉES LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES

17 et 18 février 2023

Position 1 : Appui aux groupes qui défendent les droits des femmes et personnes enceintes

QUE la FFQ appuie les groupes qui défendent les droits et conditions de vie des femmes et personnes enceintes;

QUE la FFQ milite pour une augmentation urgente du financement gouvernemental à la mission des organismes qui soutiennent les femmes et les personnes enceintes, dont ceux liés à la sécurité alimentaire;

QUE l'accès soit donné à toutes et toustes, peu importe leur statut migratoire

Position 2 : la précarité et la santé menstruelle

QUE le comité Féminisme, Corps et Sexualité de la FFQ travaille sur la précarité menstruelle;

QUE la FFQ organise un geste d'éclat pendant ou après la campagne électorale;

QUE la FFQ milite pour que le Québec obtienne sa propre Journée de la santé menstruelle;

QUE la FFQ revendique la gratuité universelle et l'accès universel des produits menstruels, notamment pour les personnes en situation d'itinérance, les étudiant-e-s et les personnes qui reçoivent des prestations de sécurité du revenu;

QUE la FFQ se joigne à l'action en lien avec la précarité menstruelle, organisée par le RGF le 28 mai à Québec.

Position 3 : la pratique sage-femme

QUE la FFQ réitère son adhésion à la Coalition pour la pratique sage-femme (CPPSF), soutienne les actions et mobilisations à venir au niveau de l'accès aux services de sages-femmes pour toutes dans une perspective d'équité entre les personnes et d'équité interrégionale;

QUE la FFQ soutienne la mobilisation dans les régions dites éloignées pour la création et le financement de lieux de naissances hors centre hospitalier dans leur communauté;

QUE la FFQ soutienne les démarches de la CPPSF dans ses actions pour promouvoir cette profession féministe, défendre l'équité salariale pour les sages-femmes, protéger leur autonomie professionnelle et valoriser leur spécificité dans le réseau de la santé québécois, entre autres leur modèle de pratique en continuité adapté aux personnes et le fait qu'elles soient les seules à réellement offrir le choix du lieu de naissance hors centre hospitalier.

Positions 4 à 6 : la solidarité aux femmes iraniennes, indiennes et palestiniennes

QUE la FFQ exprime sa solidarité et son soutien aux femmes d'Iran et exige que justice soit rendue pour le meurtre de Mahsa Amini et tous les nombreux meurtres qui ont suivi.

QUE la FFQ déclare sa solidarité et son soutien avec les femmes indiennes et leurs communautés, en particulier celles qui appartiennent à des groupes minoritaires - musulmans, dalits, autochtone, chrétiens, hijra, etc - et demande aux gouvernements du Québec (qui a son propre bureau commercial en Inde) et du Canada d'insister auprès du gouvernement de l'Inde pour qu'il respecte son engagement envers les protocoles internationaux sur les droits de la personne et les principes de la démocratie laïque inscrits dans la Constitution de l'Inde.

QUE la FFQ demande à ses membres, aux Québécois.e.s et aux Canadien.ne.s, de réclamer la fin des ventes d'armes à Israël et du commerce avec ses colonies illégales

jusqu'à ce qu'Israël se conforme au droit international et d'étendre leur solidarité avec les femmes et le peuple de Palestine.

Position 7 : la pénurie de place en service éducatif à l'enfance

QUE la pénurie de places en services éducatifs à l'enfance soit considérée en tant qu'enjeu féministe au sein de la FFQ;

QUE la FFQ appuie la mise en action pour la tenue d'une rencontre avec le Secrétariat à la condition féminine, notamment avec les administratrices de Ma place au travail;

QUE la FFQ participe activement aux mobilisations afin qu'une aide financière d'urgence soit octroyée aux parents ayant épuisé leurs prestations de RQAP et toujours sans place en services éducatifs à l'enfance pour leur poupon;

QUE la FFQ contribue à la valorisation de la profession d'éducatrice en petite enfance;

QUE la FFQ participe activement aux mobilisations pour le développement des places dans les services éducatifs à l'enfance.

Position 8 : la Loi sur le français, langue commune

QUE la FFQ reconnaisse et continue à dénoncer les effets discriminatoires de la loi 96 (Loi sur le français, langue commune);

QUE la FFQ travaille à influencer la manière dont la loi est appliquée pour assurer le respect des droits humains de toutes les femmes ainsi que l'accès aux services auxquels elles ont droit et dont elles ont besoin.

Position 9 : la régularisation des personnes sans statut

QUE la FFQ se joigne à la société civile, aux syndicats et aux groupes communautaires qui demandent à tous les partis provinciaux du Québec d'appuyer la régularisation de toutes les personnes migrantes sans statut ou à statut précaire au Québec;

QUE la FFQ appuie les organisations pour qu'il y ait un moratoire sur la déportation des personnes sans statut ou à statut précaire jusqu'à ce que leur situation soit régularisée.

Position 10 : la lutte au colonialisme et aux discriminations vécues par les femmes autochtones

QUE la FFQ milite pour que le gouvernement du Québec prenne des mesures immédiates pour éliminer ces systèmes et structures qui marginalisent les femmes autochtones et leurs peuples et qui perpétuent le colonialisme.

Il est entendu que la réalisation des positions politiques adoptées le 17 et 18 février 2023 puisse impacter différentes années financières. Il est aussi entendu que leur réalisation est conditionnelle aux ressources disponibles, notamment en regard du plan de travail de l'équipe.